COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-MAINE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 juin 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de Montreuil-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, Maire.

<u>Étaient présents</u>: Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, M. Vincent VIGNAIS, M. Vincent LEBRETON; Mme Gwénaëlle GUILLON, M. Xavier MASSERON, M. Éric DUMONT, M. Yannick BARNIQUEL, Mme Patricia NICOLAS, Mme Bénédicte TENÈZE, M. Frédéric HERBERT, M. Régis REILLON, Mme Florence GUILLOU, Mme Audrey MAZELLA.

<u>Étaient absents excusés</u>: M. Stéphane ROUSSEAU (pouvoir donné à Vincent LEBRETON) et M. Ludovic CHESNEAU.

Secrétaire de séance : M. Florence GUILLOU

80 CR

Sur proposition de Madame le maire, le Conseil municipal accepte d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Tarifs des Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2021/2022

<u>CCVHA – transfert de la compétence Urbanisme :</u> Le Conseil municipal décide de ne pas s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la CCVHA.

Tarifs des TAPS pour l'année scolaire 2021/2022 : Le Conseil municipal décide

- de maintenir le tarif de 72 € par an pour les activités des mardis soir et décide le paiement dès juin 2021.
- de maintenir le tarif de 0,70 € par demi-heure les lundis, jeudis et vendredis et décide le paiement à la séance.

Pour extrait certifié conforme au registre, Fait et délibéré en séance le 22 juin 2021 A Montreuil sur Maine,

Le Maire

Marie-Françoise BELLIER-POTTIER